



Association de consommateurs Force Ouvrière (AFOC)
141 avenue du Maine
75014 PARIS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 novembre 2017

Autoroutes : non à l'augmentation des tarifs

« *Nous réformerons radicalement notre politique des transports* »...
(Programme « En Marche ! » Election présidentielle 2017)

S'agissant des tarifs autoroutiers, il faut croire que le recours aux « vieilles recettes » reste d'actualité puisque comme les années passées, le Gouvernement devrait annoncer, selon un document rendu public par le JDD, une nouvelle hausse des péages des autoroutes de 1,03 % à 2,04 %, selon les tronçons, au 1^{er} février 2018.

C'est davantage que les années passées, où l'augmentation moyenne d'1 % constituait déjà une anomalie compte tenu des bénéfices réalisés par les sociétés d'autoroutes chaque année. Cela s'ajoute aux augmentations (comprises entre 0,1 et 0,4 % par an de 2019 jusqu'en 2021) devant financer le plan d'investissement autoroutier.

Déjà, en juin dernier, l'ARAFER, l'autorité de régulation des transports, consultée sur la modification des tarifs pour mettre en œuvre cette nouvelle tarification estimait de façon polémique que ces augmentations de tarifs de péages « *excédaient le juste niveau qu'il serait légitime de faire supporter aux usagers* »...

Un nouveau coup dur porté au pouvoir d'achat des ménages qui vient s'ajouter aux différentes baisses des aides dont ils pouvaient jusqu'alors bénéficier.

L'AFOC condamne ce choix et demande au gouvernement de revenir sur sa décision.

Contact :
AFOC
01 40 52 85 85